

Pour un espace de liberté, de sécurité et de justice

Le groupe de travail *Schengen Matters* a pour objectif d'améliorer la coopération policière sur les plans légal, technique, fonctionnel, opérationnel et de l'évaluation. Le but ultime est de renforcer la sécurité des citoyens européens dans l'Espace Schengen. De multiples réunions sont prévues dans ce cadre durant la Présidence belge.

.....
 Texte Benoît Dupuis
 Photos Lavinia Wouters

BRUXELLES – L'Espace Schengen regroupe 22 Etats membres de l'UE et trois Etats associés: l'Islande, la Norvège et la Suisse. Né de la volonté de certains Etats membres de l'Union européenne d'étendre aux ressortissants de pays tiers le bénéfice de la libre circulation des personnes sur leur territoire, l'Espace Schengen a été créé grâce aux Accords de Schengen.

Ceux-ci autorisent la libre circulation des personnes et harmonisent les contrôles des voyageurs au sein de l'espace constitué par ces Etats. L'ensemble de ce dispositif contribue à l'objectif de faire de l'UE un espace de liberté, de sécurité et de justice.

Les Etats de l'Espace Schengen ont mis sur pied un fichier électronique de recherche pour toute l'Europe, le Système d'Information Schengen (SIS). Il est intégré dans les applications policières nationales servant aux contrôles policiers sur le terrain. Les données qui peuvent être consultées via le SIS concernent des personnes (disparues, recherchées...), des véhicules (suspects,

volés) et des objets (armes à feu, documents d'identité, billets de banques). Depuis plusieurs années, une deuxième version de ce système – baptisée SIS II – est en cours de développement. L'objectif est d'ajouter, entre autres, des données

biométriques (empreintes et photos). Au sein de chaque Etat membre, il existe par ailleurs un bureau SIRENE¹. Celui-ci sert de point de contact unique et permanent entre tous les Etats signataires. En Belgique, ce bureau est sous la res-



Serge Kinet

Carl Cracco



Chris Martens



Mieke Haentjens



Loris Nicoletti



Stéphanie Dion

pensabilité de la Direction de l'information policière opérationnelle de la police fédérale (CGO).

Schengen Matters

La Présidence belge entend jouer un rôle moteur dans la poursuite des développements dans ce domaine. Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, *Schengen Matters* regroupe en son sein quatre groupes de travail différents aux multiples interactions : SIS-SIRENE, SIS-TECH, Sch-Eval et Schengen Acquis. Les deux premiers sont sous la responsabilité directe de la police intégrée, les deux autres sont placés sous l'égide du Service public fédéral Intérieur.

SIS-SIRENE

"La tâche principale du groupe SIS-SIRENE est d'assurer le bon fonctionnement du SIS et des bureaux SIRENE", indique son président, le commissaire divisionnaire Serge Kinet (CGO). "En complément à ce groupe de travail officiel, les chefs des bureaux SIRENE se réunissent tous les semestres. La Présidence belge organise la réunion les 20 et 21 octobre 2010, à Bruges. L'ordre du jour reprendra des discussions sur des points importants pour le caractère opérationnel des bureaux SIRENE. Cet événement permettra de consolider encore davantage la coopération policière dans l'Espace Schengen."

SIS-SIRENE veillera de près aux préparatifs et aux tests nécessaires pour l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Espace Schengen.

SIS-SIRENE supervise également les travaux d'un groupe d'experts (*Training Committee*) responsables des développements et réalisations des formations de base et avancées des opérateurs SIRENE. Depuis 2009, ces formations sont inté-

grées dans l'offre du Collège européen de police (CEPOL).

L'amélioration des traductions et la création d'un 'SIRENE Quality desk', chargé du traitement rapide des dossiers opérationnels sensibles et urgents, figurent aussi parmi les nouvelles priorités belges.

Technologie

SIS-TECH signifie 'Système d'Information Schengen, partie technologie'. Par technologie, on entend tous les systèmes informatiques (hardware et software), le réseau (appelé SISNET²) et le monitoring de l'ensemble.

"Pour SIS-TECH, notre objectif principal est d'assurer la continuité du système opérationnel, le SIS I", explique le commissaire Carl Cracco, de la Direction de la télématique de la police fédérale et président de ce groupe de travail. "Nous veillerons également à ce que l'appel d'offres pour le réseau SISNET soit édité et que les propositions arrivent à temps au Conseil européen. Le contrat actuel arrive à échéance fin 2011. Enfin, nous contribuerons à l'intégration technique, pour fin 2010, de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Espace Schengen."

"Par ailleurs, nous prêterons assistance à la Commission européenne dans les développements du SIS II, puisque les premiers tests 'grandeur nature' imposés par le Conseil des ministres en juin 2009 ont réussi. En route, donc, pour la deuxième 'borne', qui devrait, selon un premier planning élaboré par la Commission, se dérouler dans le courant du deuxième semestre 2010."

Cinq réunions figurent à l'agenda de SIS-TECH entre juillet et décembre 2010.

Le groupe Schengen Evaluation (Sch-Eval) est, quant à lui, un groupe de travail horizontal dont le mandat est double :

d'une part, il permet à un nouveau pays de faire partie de l'Espace Schengen, pour autant que soient respectées les mesures compensatoires liées à la suppression des frontières (frontières terrestres, maritimes, aériennes, visas, protections des données, SIS, coopération policière) et d'autre part, il vérifie que ceux qui adhèrent déjà à l'Espace Schengen appliquent toujours ces différentes mesures compensatoires.

Enfin, *Schengen Acquis* traite, pour sa part, de tous les aspects légaux dans ces multiples domaines. Il discute actuellement de la création d'une nouvelle agence qui sera chargée entre autres de la gestion opérationnelle du SIS II, ainsi que des aspects opérationnels de tout autre système informatique à grande échelle qui sera développé dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice.

¹ SIRENE est l'acronyme de *Supplementary Information Request at the National Entry*.

² Contrat de gestion du réseau transportant les données.

